

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

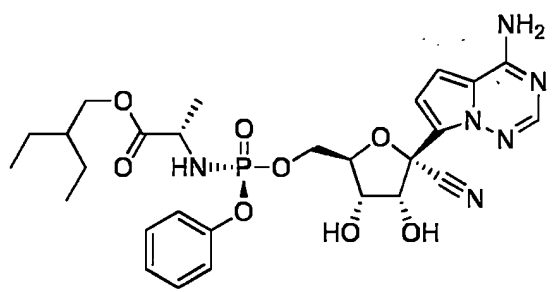
المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 40867 B1**
- (43) Date de publication : **31.07.2018**
- (51) Cl. internationale :
**A61K 31/00; A61K 31/53;
A61K 31/675; A61K 31/685;
A61P 31/14; C07H 15/18;
C07D 519/00; C07H 1/00;
C07H 1/02; C07H 11/00;
C07D 487/04**
-
- (21) N° Dépôt :
40867
- (22) Date de Dépôt :
29.10.2015
- (30) Données de Priorité :
29.10.2014 US 201462072331 P
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/US2015/057933 29.10.2015
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP15797205.0
- (71) Demandeur(s) :
Gilead Sciences, Inc., 333 Lakeside Drive Foster City, CA 94404 (US)
- (72) Inventeur(s) :
**RAY, Adrian, S. ; SIEGEL, Dustin ; MACKMAN, Richard, L. ; CHUN, Byoung,
Kwon ; CLARKE, Michael, O'Neil Hanrahan ; DOERFFLER,Edward ; HUI, Hon,
Chung ; JORDAN, Robert ; PARRISH, Jay, P.**
- (74) Mandataire :
SABA & CO.,TMP
-
- (54) Titre : **MÉTHODES POUR LE TRAITEMENT D'INFECTIONS VIRALES À FILOVIRIDAE**
- (57) Abrégé : **MÉTHODES POUR LE TRAITEMENT D'INFECTIONS VIRALES À FILOVIRIDAE**

Revendications

1. Composé répondant à la structure :



5 ou sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

2. Composition pharmaceutique comprenant une quantité thérapeutiquement active du composé selon la revendication 1 ou d'un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

3. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 1, ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci, et un ou plusieurs vecteurs pharmaceutiquement acceptables et éventuellement d'autres agents thérapeutiques.

4. Composition pharmaceutique selon la revendication 3, où l'autre agent thérapeutique est choisi dans le groupe constitué par ribavirine, palivizumab, motavizumab, RSV-IGIV (RespiGam®), MEDI-557, A-60444, MDT-637, BMS-433771, amiodarone, dronédarone, vérapamil, plasma de convalescent d'Ebola, TKM-100201, BCX4430 ((2S, 3S, 4R, 5R)-2-(4-amino-5H-

pyrrolo[3,2-d]pyrimidin-7-yl)-5-
(hydroxyméthyl)pyrrolidine-3,4-diol), favipiravir
(également connu sous le nom de T-705 ou d'Avigan), T-
705 monophosphate, T-705 diphosphate, T-705
5 triphosphate, FGI-106 (1-N,7-N-bis[3-
(diméthylamino)propyl]-3,9-diméthylquinoléino[8,7-
h]quinolone-1,7-diamine), JK-05, TKM-Ebola, ZMapp,
rNAPc2, VRC-EBOADC076-00-VP, OS-2966, MVA-BN filo,
brincidofovir, vaccin contre Ebola basé sur le vecteur
10 adénoviral 5 de Vaxart, Ad26-ZEBOV, vaccin FiloVax,
GOVX-E301, GOVX-E302, inhibiteurs d'entrée du virus
Ebola (inhibiteurs NPC1) et rVSV-EBOV.

5. Composition pharmaceutique selon la
15 revendication 4, où l'autre agent thérapeutique est
ZMapp.

6. Composé selon la revendication 1, ou sel
pharmaceutiquement acceptable de celui-ci, pour
20 utilisation dans une méthode de traitement d'une
infection par Filoviridae chez un humain.

7. Composé ou sel pharmaceutiquement acceptable de
celui-ci pour utilisation selon la revendication 6, où
25 l'infection par Filoviridae est une infection par le
virus Ebola.

8. Composé ou sel pharmaceutiquement acceptable de
celui-ci pour utilisation selon la revendication 6, où
30 l'infection par Filoviridae est une infection par le
virus Marburg.